

Demande de changement de propriétaire

N° de police :

Objet de cette formulaire

Le présent formulaire sert à changer de propriétaire de la police.

Termes utilisés dans cette formulaire

Par *Foresters Financial™ l'Assureur* ou *Nous*, nous entendons L'Ordre Indépendant des Forestiers ou Foresters, compagnie d'assurance vie.
Par *Vous*, nous entendons, à moins d'indication contraire, le propriétaire de la police qui remplit et signe le présent formulaire.
Par *Police*, nous entendons un certificat, une rente ou une police émis par l'Assureur et comprenant tous les avenants ci-joints.
Par *Propriétaire de la police*, nous entendons le propriétaire actuel de la police, le bénéficiaire d'une cession absolue ou le rentier.
Le numéro d'assurance social sera désigné par NAS et le numéro d'identification fiscale, par NIF.

1. Renseignements sur le propriétaire de la police

Renseignements sur le propriétaire actuel de la police

Si la personne assurée était un mineur au moment de l'établissement mais est devenue le propriétaire actuel, nous vous prions, pour accélérer le traitement, d'accompagner le présent formulaire d'une pièce d'identité délivrée par le gouvernement: permis de conduire, passeport ou copie notariée.

Prénom et nom du propriétaire n° 1

NAS/NAF

Date de naissance (jj/mm/aaaa)

N° de téléphone principal

Prénom et nom du propriétaire n° 2 (le cas échéant)

NAS/NAF

Date de naissance (jj/mm/aaaa)

N° de téléphone principal

2. Renseignements sur le nouveau propriétaire de la police

Si le propriétaire est une société, veuillez donner son numéro d'identification fiscale (NIF) au lieu du numéro d'assurance sociale.

Nouveau propriétaire

Prénom et nom de la personne physique ou de la société

Date de la constitution en personne morale (jj/mm/aaaa)

NAS/NAF

N° d'entreprise de l'ARC

Relation avec le propriétaire actuel de la police

Adresse postale (no d'appartement, no municipal et nom de la rue)

Ville

Province/Territoire

Code postal

N° de téléphone principal

Autre n° de téléphone

Adresse électronique

Nouveau propriétaire no 2 (le cas échéant)

Prénom et nom de la personne physique ou de la société

Date de la constitution en personne morale (jj/mm/aaaa)

NAS/NAF

N° d'entreprise de l'ARC

Relation avec le propriétaire actuel de la police

Adresse postale (no d'appartement, n° municipal et nom de la rue) Même que pour le prop. n° 1

Ville

Province/Territoire

Code postal

N° de téléphone principal

Autre n° de téléphone

Adresse électronique

Demande de changement de propriétaire (suite)

N° de police :

2. Renseignements sur le nouveau propriétaire de la police (suite)

Conformément à l'Accord Canada-États-Unis pour un meilleur échange de renseignements fiscaux, les établissements financiers canadiens sont tenus par la loi de communiquer à l'Agence du revenu du Canada (ARC) des données sur certains comptes financiers détenus par des Américains au Canada.

Le nouveau propriétaire est-il un résident américain aux fins de l'impôt des É. U. ou un citoyen américain?

Prop. n° 1

 Résident américain
 Citoyen américain

Prop. n° 2

 Résident américain
 Citoyen américainNIF fourni à la page 1 Oui Non

3. Désignation du bénéficiaire par le nouveau propriétaire

3.1 Désignation du nouveau bénéficiaire par le nouveau propriétaire

Désignations révocables/irrévocables: Tous les bénéficiaires sont révocables à moins d'indication contraire. Au Québec, la désignation d'un époux légal par le propriétaire est toutefois irrévocable, à moins que celui-ci ne déclare expressément qu'elle est révocable.

Une fois que le bénéficiaire est désigné irrévocable, vous devez obtenir son consentement écrit pour tout changement influant sur la valeur de la police. Ne choisissez pas un mineur comme bénéficiaire irrévocable, car il ne peut donner son consentement à aucun changement.

La somme des parts du premier bénéficiaire doit être 100 %.

La somme des parts du bénéficiaire subsidiaire doit être 100 %.

Pour Soins à vie, Sécurité Santé Plus et les polices pour femmes contractées en Alberta, en Colombie-Britannique, au Manitoba ou au Québec, veuillez remplir le formulaire no 105689.

Je ne veux pas désigner un nouveau bénéficiaire.

Bénéficiaire n° 1

Nom complet (ou dénomination de la société)

Date de naissance (jj/mm/aaaa)

Relation avec la personne assurée (ou le propriétaire au Québec)

 Premier
 Subsidiaire Révocable
 Irrévocable

Part (%)

N° de téléphone principal

Bénéficiaire n° 2

Nom complet (ou dénomination de la société)

Date de naissance (jj/mm/aaaa)

Relation avec la personne assurée (ou le propriétaire au Québec)

 Premier
 Subsidiaire Révocable
 Irrévocable

Part (%)

N° de téléphone principal

Bénéficiaire n° 3

Nom complet (ou dénomination de la société)

Date de naissance (jj/mm/aaaa)

Relation avec la personne assurée (ou le propriétaire au Québec)

 Premier
 Subsidiaire Révocable
 Irrévocable

Part (%)

N° de téléphone principal

3. Désignation du bénéficiaire par le nouveau propriétaire (suite)

3.2 Fiduciaire

Si vous avez choisi comme bénéficiaire un mineur ou une personne sous tutelle, vous devez nommer un fiduciaire qui recevra leurs prestations en leur nom.

Vous devez désigner un fiduciaire qui recevra les prestations au nom du mineur. Au Québec, avant la majorité du bénéficiaire, les prestations seront versées aux parents ou au tuteur légal.

Fiduciaire du ou des bénéficiaires (le cas échéant)

Nom du fiduciaire

Relation avec le bénéficiaire

Bénéficiaire de la fiducie:

- Bénéficiaire n° 1
 Bénéficiaire n° 2
 Bénéficiaire n° 3

4. Ententes et autorisations

Veillez lire la présente section avant de signer

En remplissant le présent formulaire, le propriétaire actuel de la police reconnaît que cette demande de changement de propriétaire sera traitée comme une cession ou une disposition de biens aux fins de l'impôt et qu'elle pourrait avoir d'importantes répercussions fiscales. Si une personne effectuant ce changement a des questions sur les répercussions juridiques des dispositions de la présente demande ou des conséquences fiscales de cette cession, elle devrait consulter un conseiller fiscal ou juridique indépendant avant de soumettre sa demande. En paraphant cette section, vous cédez tous les droits que vous détenez en vertu de cette police.

Sans s'y limiter, la présente demande de changement de propriétaire comprend des sommes qui peuvent, en tout temps, être ou devenir payables en vertu de cette police, y compris les primes, les participations, les ajouts, les profits, l'endettement et les autres augmentations et intérêts, ainsi que les montants détenus relativement à cette police pour toute autre raison. Ces sommes comprennent les primes payées à l'avance et leurs intérêts. La présente demande confère au nouveau propriétaire le pouvoir de les recouvrer, de les recevoir et d'émettre des reçus pour ces sommes, et de racheter cette police ou d'en disposer de toute autre manière, auquel cas Foresters est tenue de donner effet aux dispositions susmentionnées.

Foresters n'assume aucune responsabilité quant à la validité ou à la vigueur de la présente demande.

La présente demande de changement de propriétaire entrera en vigueur à la date de réception par l'assureur des dernières exigences pour ce changement.

Si le nouveau propriétaire est un fiduciaire, l'assureur doit obtenir un exemplaire de la convention de fiducie.

À la suite de la signature:

- **Chaque propriétaire actuel de police** cède au nouveau propriétaire tous les droits de la police d'assurance susmentionnée. Ce changement de propriétaire révoque toutes les désignations courantes de bénéficiaires, de fiduciaires et d'ayants droit/bénéficiaires subrogés.
- **Chaque bénéficiaire irrévocable ou privilégié actuel** consent au changement de propriétaire, à la révocation de toutes les désignations courantes de bénéficiaires, de fiduciaires et d'ayants droit/bénéficiaires subrogés et, en particulier, à la résiliation de ses droits de bénéficiaire en vertu de cette assurance.
- **Chaque créancier gagiste** renonce à tous les droits dont il jouit en vertu des polices d'assurance susmentionnées.
- **Chaque nouveau propriétaire** désigne les bénéficiaires, fiduciaires et ayants droit/bénéficiaires subrogés susmentionnés.
 - 1) REMARQUE: Pour les polices Soins à vie, Sécurité Santé Plus et les polices pour femmes, les désignations de bénéficiaires du présent formulaire ne s'appliquent qu'aux remboursements de primes au décès. Pour nommer un bénéficiaire à toute autre fin, veuillez remplir le formulaire *Désignations de bénéficiaire pour Soins à vie et Sécurité Santé Plus* numéro 105567.
- **Pour les nouveaux propriétaires qui ne sont pas des résidents canadiens.** En signant la section ci-dessous, ils reconnaissent que les renseignements fiscaux aux fins de l'impôt américain sont exacts, acceptent le changement de propriétaire et confirment également que les renseignements sur les bénéficiaires sont exacts.

5. Signatures

5.1 Signatures(s) du propriétaire

Initiales

Si le propriétaire actuel est une société, il faut que deux de ses dirigeants apposent leur signature ou qu'un seul le fasse, s'il dispose du sceau social. Si vous êtes le seul signataire autorisé et qu'il n'y a pas de sceau social, veuillez signer ci-dessous et parapher ici afin de confirmer.

Propriétaire n° 1 – nom et titre en caractères d'imprimerie
(si vous êtes le signataire autorisé d'une société)

Signature du propriétaire n° 1

Ville, Province/Territoire

Date (jj/mm/aaaa)

Propriétaire n° 2 – nom et titre en caractères d'imprimerie
(si vous êtes le signataire autorisé d'une société)

Signature du propriétaire n° 2

Ville, Province/Territoire

Date (jj/mm/aaaa)

5. Signatures (suite)

5.2 Signature du ou des nouveaux propriétaires

Section sur la signature du ou des nouveaux propriétaires

Propriétaire n° 1 – nom et titre en caractères d'imprimerie
(si vous êtes le signataire autorisé d'une société)

Signature du propriétaire n° 1

Ville, Province/Territoire

Date (jj/mm/aaaa)

Propriétaire n° 2 – nom et titre en caractères d'imprimerie
(si vous êtes le signataire autorisé d'une société)

Signature du propriétaire n° 2

Ville, Province/Territoire

Date (jj/mm/aaaa)

5.3 Signature du ou des bénéficiaires irrévocables ou privilégiés

Le ou les bénéficiaires actuels doivent renoncer à leurs droits par signature s'ils sont un ou des bénéficiaires privilégiés ou irrévocables.

Section sur la signature du ou des bénéficiaires actuels (le cas échéant)

Si les bénéficiaires irrévocables sont une société, il faut que deux de ses dirigeants apposent leur signature ou qu'un seul le fasse, s'il dispose du sceau social. Si vous êtes le seul signataire autorisé et qu'il n'y a pas de sceau social, veuillez signer ci dessous et parapher à gauche afin de confirmer.

Bénéficiaire n° 1 – nom et titre en caractères d'imprimerie
(si vous êtes le signataire autorisé d'une société)

Signature du Bénéficiaire n° 1

Ville, Province/Territoire

Date (jj/mm/aaaa)

Bénéficiaire n° 2 – nom et titre en caractères d'imprimerie
(si vous êtes le signataire autorisé d'une société)

Signature du Bénéficiaire n° 2

Ville, Province/Territoire

Date (jj/mm/aaaa)

5.4 Signature du créancier gagiste (le cas échéant)

Si le créancier gagiste est une société, il faut que deux de ses dirigeants apposent leur signature ou qu'un seul le fasse, s'il dispose du sceau social. Si vous êtes le seul signataire autorisé et qu'il n'y a pas de sceau social, veuillez signer ci dessous et parapher à gauche afin de confirmer.

Créancier n° 1 – nom et titre en caractères d'imprimerie
(si vous êtes le signataire autorisé d'une société)

Signature du Créancier n° 1

Ville, Province/Territoire

Date (jj/mm/aaaa)

Créancier n° 1 – nom et titre en caractères d'imprimerie
(si vous êtes le signataire autorisé d'une société)

Signature du Créancier n° 1

Ville, Province/Territoire

Date (jj/mm/aaaa)